Canton d'Aniche

MAIRIE D'ESTRÉES

COMMUNE D'ESTREES

Accueil de loisirs février 2019

Dossier à remettre au plus tard en mairie le 04 février 2019.

L'accueil de loisirs fonctionnera du **lundi 11 Février au Vendredi 22 février** pour les enfants de 3 à 14 ans.

Tous les accueils se feront à **l'école**.

* De 9h00 à 17h00 pour les enfants inscrits à la cantine.
* De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 pour les enfants non inscrits à la cantine

(*Les enfants qui ne mangent pas à la cantine, en cas de sortie extérieure durant la semaine, seront ramenés un peu plus tôt ou récupérés un peu plus tard le midi, les parents seront informés dès que possible. En cas de sortie à la journée, leur prévoir un pique-nique, merci*).

Une garderie est mise en place de 8h00 à 9h00 et de 17h00 à 18h00. Seuls les enfants inscrits à la garderie pourront être présents.

La municipalité, la direction et l'équipe d'animation :

- ✓ Invitent les parents à respecter les horaires et à prévenir en cas de retard ou d'absence.
- ✓ Se dégagent de toute responsabilité si des enfants arrivaient avant l'ouverture de l'accueil de loisirs.
- ✓ Précisent que l'heure de retour des grandes sorties est en fonction de la densité du trafic routier. En cas de retard, une personne sera contactée afin de vous prévenir.

Joindre :

- ✓ La photocopie du carnet de vaccinations avec nom et prénom en haut de page
- ✓ La fiche sanitaire de liaison **COMPLETEE ET SIGNEE**
- ✓ La somme correspondant à la durée de présence de l'enfant à l'accueil de loisirs, et/ou à la garderie, à régler par chèque à l'ordre du Trésor Public. (**ATTENTION si votre enfant participe aux garderies, il vous sera demandé 2 règlements différents : 1 pour la garderie et 1 pour l'accueil de loisirs**).
- ✓ Le quotient familial de la CAF (si vous ne le connaissez pas, joindre une copie de votre carte CAF)

ACCUEIL DE LOISIRS FEVRIER 2019
RENSEIGNEMENTS

Nom - Prénom des parents : .....
Adresse : .....
N° de Tél. : .....
N° de S.S. : .....
Caisse : .....
N° de CAF : .....
Caisse : .....
Ou N° MSA : .....
à indiquer **OBLIGATOIREMENT** même si vous ne touchez pas de prestations familiales

Profession du père : .....
Employeur : .....

Profession de la mère : .....
Employeur : .....

Inscrit l'enfant ci-dessous à l'accueil de loisirs
et m'engage à en régler les frais :

Nom de l'enfant : .....

Prénom de l'enfant : .....

Date de naissance : .....

L'enfant sait-il nager ? Oui Non

DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné.....
autorise mon enfant .....inscrit à l'accueil de loisirs d'ESTREES, à participer à toutes les activités et sorties prévues sous la conduite du personnel d'encadrement.

J'autorise l'accueil de loisirs à photographier mon enfant durant les diverses activités.

Je certifie que mon enfant ne présente aucun symptôme de maladie contagieuse, qu'il n'est atteint d'aucune affection cutanée transmissible et qu'il n'est pas porteur de parasites.

J'autorise l'encadrement à mettre en œuvre les traitements urgents qui seraient reconnus nécessaires par le médecin et éventuellement à le faire hospitaliser.

ESTREES, le.....

Signature
(Précédée de la mention « lu et approuvé »)

IMPORTANT : Personnes autorisées à reprendre l'enfant :

Nom : ....
Prénom : ....
Lien de parenté : ....

PERSONNE A PREVENIR EN CAS DE PROBLEME :
Nom/Prénom : .....
Adresse : .....
N° Tél : .....

MEDECIN TRAITANT
Nom : .....
Adresse : .....
N° de Tél. : .....

ASSURANCE
Nom de la compagnie : .....
N° de Police :.....

Si l'enfant repart seul :

Je soussigné(e) M. Mme _____ autorise mon enfant _____ à quitter l'accueil de loisirs seul

à □ 17h00 □ 18h00 (après la garderie)

INSCRIPTIONS

Périodes et Activités

Merci de cocher la ou les case(s) de participation de votre enfant à l'accueil de loisirs

DU 11 FEVRIER AU 15 FEVRIER		
Quotient familial	Coût par semaine/enfant **AVEC REPAS**	Coût par semaine/enfant **SANS REPAS**
De 0 à 369 €	24.25 € ☐	8.75 € ☐
DE 370 à 499 €	31.25 € ☐	15.75 € ☐
DE 500 à 700 €	36.50 € ☐	21.00 € ☐
>700	38.25 € ☐	22.75 € ☐
DU 18 AU 22 FEVRIER		
Quotient familial	Coût par semaine/enfant **AVEC REPAS**	Coût par semaine/enfant **SANS REPAS**
De 0 à 369 €	24.25 € ☐	8.75 € ☐
DE 370 à 499 €	31.25 € ☐	15.75 € ☐
DE 500 à 700 €	36.50 € ☐	21.00 € ☐
>700	38.25 € ☐	22.75 € ☐

SEMAINE 1 (du 11/02 au 15/02) : .....€
SEMAINE 2 (du 18/02 au 22/02) : .....€

TOTAL : .....€

Garderie du matin de 8h00 à 9h00

Semaine 1 (5,50 € la semaine) ☐
Semaine 2 (5,50 € la semaine) ☐

Garderie du soir de 17h00 à 18h00

Semaine 1 (5,50 € la semaine) ☐
Semaine 2 (5,50 € la semaine) ☐

TOTAL GARDERIES : .....€

Aucun remboursement ne sera effectué sauf sur présentation d'un certificat médical ou raison exceptionnelle.

Les enfants ne voulant pas participer aux activités extérieures ne seront pas accueillis durant celles-ci.